

## **Lettre miraculeuse adressée à M. le médecin, avocat malgré-luy : Te tango.**

### **Contributors**

Sylvi, active 1743.

### **Publication/Creation**

[France] : [publisher not identified], M. DCC. XLIII. [1743]

### **Persistent URL**

<https://wellcomecollection.org/works/qthqff8h>

### **License and attribution**

This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.



Wellcome Collection  
183 Euston Road  
London NW1 2BE UK  
T +44 (0)20 7611 8722  
E [library@wellcomecollection.org](mailto:library@wellcomecollection.org)  
<https://wellcomecollection.org>

LETTRE  
MIRACULEUSE

ADRESSÉE

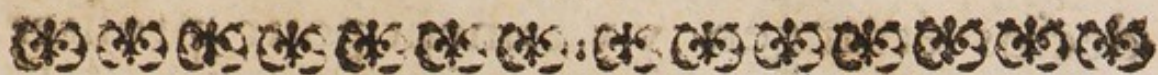
A M. LE MEDECIN,  
VOCAT MALGRÉ-LUY.

TE TANGO.



LETTER  
MIRACULOUS  
ADDRESS  
A. M. J. E. MEDICAL  
VOCAL MALGRÉ LUY  
LE TAVO.  
Digitized by the Internet Archive  
in 2020 with funding from  
Wellcome Library





# LETTRE MIRACULEUSE

*A D R E S S E' E*

A M. LE MÉDECIN,

AVOCAT MALGRE-LUY.

*T E T A N C O.*



E vous écris du fond des ténèbres, mon cher Docteur, pour vous faire sçavoir, que l'ame d'un petit maître que vous avez eû soin d'envoyer ici, m'a mis au fait des contestations qui regnent dans votre monde, entre les Chirurgiens & les Médecins de la Faculté de Paris, dont je faisois partie autrefois.

Vous avez eû la fureur de vous ériger en Avocat auprès d'une Dame, jolie sans doute, car je sçai que vous êtes d'un bon gout, malgré qu'il soit démenti par votre figure.

Souffrez que je vous dise, ne craignez-vous pas de perdre ces instructions que vous recevez tous les jours à Paris: Vous avez avancé vous-même, que les Mé-

decins étrangers y viennent pour profiter des grandes lumieres que les Docteurs de cette Capitale leur communiquent. C'est une justice qu'il faut leur rendre, il y a parmi eux d'habiles gens ; mais il en est aussi, & vous êtes du nombre, dont le profond sçavoir, fait gagner des sommes considérables au vieux Charon.

Croyez-moi, mon cher Docteur, pensez plus solidement que vous ne faites, ayez toujourns devant les yeux cet axiome, *quis duos lepores sectatur, neutrum capit.*

Laissez aux Médecins de Paris le soin de terminer leurs differens, je crains fort qu'ils ne soient les dupes de leur entreprise : je ne sçais qui d'entr'eux l'a fomentée, & qu'est-ce qui la conduit.

J'entends dire ici que les affaires prennent une mauvaise route ; mais les esprits sont en suspens, jusques à ce que votre auguste Tribunal en ait décidé.

La Faculté a eû depuis qu'elle existe, la jalouse envie de se rendre maîtresse de l'Ecole de S. Côme ; mais elle a été traversée, avec juste raison, par les Chirurgiens, qui ont toujourns découvert les desseins de la fine marâtre.

Cependant, en 1660. par une union basse & honteuse même pour la Faculté, elle

s'arrogea une espece de droit, que les Docteurs appellent prééminence. Je sçai à présent de nos Anciens, qui sont ici en grand nombre, que jamais les Chirurgiens vulgairement dits de Robbe longue, ne furent subordonnez aux Médecins, qu'au contraire, ils les regardoient comme leurs Confrères; ce n'est donc que depuis l'union. Mais à quoi se réduit ce droit? C'est à une présence müete de trois Médecins, qui assistent à certains Actes de théorie des Aspirans Chirurgiens.

*Il est très-interressant pour le Public, dites-vous, que les Medecins de Paris soient les Maîtres des Chirurgiens; vous donnez pour exemple, ce qui se passe dans votre Pays: Quelle loy générale! Quelle réflexion pour la vie des mortels!*

Vous auriez dû assûrement mieux choisir votre comparaison: Quel est l'homme qui ne sçait pas que dans les Villages il n'y a jamais eû, pour l'ordinaire, d'autres Médecins, que les Chirurgiens même qui pratiquent toutes les Parties de la Médecine avec le succès le plus heureux dans toutes sortes de maladies, tant internes, qu'externes: Ne voit-on pas dans ces endroits plus de Vieillards, proportion gardée, qu'on en trouve à Paris: Ne sçait-

on pas ce qui se passe dans les grandes Villes des Provinces ; ceux qui portent le nom de Médecins exercent à la vérité , un peu plus scrupuleusement la Médecine pour les maladies internes ; mais on n'ignore pas que les Chirurgiens sont seuls les Maîtres de décider des opérations de leur Art , de les conduire lorsqu'elles sont faites , de veiller non-seulement à la Partie operée ; mais aussi de régler toute l'habitude du corps : Voilà donc à quoi se réduit votre comparaison , qu'un esprit d'Avocat en Guy-Patin vous a suscité ; si cela pouvoit tendre au gain de la Cause , je vous le pardonnerois.

*Il faudroit , dites vous , assujettir les Médecins à assister aux examens des Chirurgiens s'ils n'en avoient pas le droit : C'est une chose qui me paroissoit très inutile lorsque j'étois parmi ces mortels : être dans un endroit sans permission d'ouvrir la bouche , je vous avoüe que c'est faire une triste figure , on pourroit y profiter beaucoup ; mais notre amour-propre fondée sur cette vaine prééminence , nous faisoit dédaigner ces sçavantes leçons ; nous dormions le plus souvent , ou du moins , nous faisons semblant de dormir.*

Et je ne crois pas que nos yeux fermez valussent mieux que la langue de tant d'ha-

billes Chirurgiens qui instruisoient leurs Aspirans avec une précision, une netteté, & une clairvoyance indépendante de l'œil médical ?

*Frivole esperance de s'imaginer, que les Medecins seroient en droit d'arreter l'Aspirant, & de porter leur plainte aux Magistrats, si les Chirurgiens ne faisoient pas leur devoir.*

A-t'on un seul exemple qui prouve ce que vous avez avancé ? sur quoi donc fonder ce droit si l'on manque de preuves. Je crois qu'il en est de cela comme du fond du procès ; d'ailleurs pensez - vous que des hommes, tels que je vous les ai dépeints, soient capables de faire des fautes dans leur art, sur tout des fautes qui soient reprehensibles par des Medecins qui ne se trouvent qu'à certains Actes de théorie, comme je lai déjà dit, & qui n'assistent point à celui qu'on appelle chef-d'œuvre, qui seul doit faire décider de la capacité des Aspirans : Abandonnez ce préjugé, mon cher Docteur, jamais les Medecins ne furent d'aucun secours aux Aspirans, puisqu'ils ont toujours eu la bouche clause.

L'orgüeil a toujours fait le partage de la Faculté, vous auriez dû en avoir moins qu'elle.

Pourquoi faire sçavoir au Public qu'elle



*fait des Pensions aux pauvres Veuves , qu'elle est logée chez elle ; qu'elle fait bâtir un Amphitheatre à ses dépens , est ce pour exciter ce même Public à la compassion , ou pour rendre la Faculté plus recommandable ? Avez-vous voulu faire allusion aux Chirurgiens de ce qu'ils souffrent que leurs Veuves jouissent un Privilege : cet arrangement de leur part est louable Le nombre des Veuves est considerable chez eux ? il auroit falu de grands revenus pour suffire aux Pensions , chaque Chirurgien en particulier auroit trop souffert : Ils esperent pourtant que par la suite des temps , il y aura chez eux le même ordre à ce sujet , qu'il y a aujour d'hui chez les Medecins.*

Vous auriez dû vous taire sur les places qu'occupent les Medecins à l'Ecole de S. Côme lorsqu'ils y sont mandez : Ces places , que vous nommez Fauteuils , ne sont que pour ceux qui doivent écouter , sans mot dire. Les Medecins les occupent dans les Actes de théorie , & les Particuliers , qui par curiosité assistent à l'anatomie , les occupent comme spectateurs : Voila la comparaison : Les uns sont là par une espece de droit miier ; les autres y assistent par une espece de curiosité satisfaisante.

Vous avez mal fait de renouveler la

monopole qu'il y eut entre la Faculté & les Barbiers dans les siècles passez, par laquelle il fut conclu qu'ils s'appelleroient mutuellement les uns les autres auprès des Malades, à l'exclusion des Chirurgiens de Robbe - Longue, & même à la perte du genre humain: Je vous apprend que nos Anciens rougissent ici de honte lorsqu'on leur touche cette corde: Ils sont même punis d'avoir favorisé des ignorans au préjudice d'habiles gens.

Vous reprochez à l'Avocat des Chirurgiens, mon cher Docteur, qu'il ne les a pas avertis, que la nouvelle Loy ne les concerne point, puis qu'ils sont gens sans lettres: Qu'il est deshonorant pour eux de souffrir que des Eleves d'une nouvelle réforme, fassent la loy à des Maîtres d'une ancienne institution.

Vous vous y prenez mal, les Chirurgiens pensent plus généreusement; plusieurs d'entr'eux sçavent le latin; d'autres sont décorés du Titre de Maîtres-ès-Arts; d'autres enfin, pensent en hommes de mérite, que pour détruire des abus qui se sont glissés dans leur Corps, pour remettre la Chirurgie dans son ancienne pureté, ils doivent sacrifier leur amour-propre, afin de faire revivre leurs Ancêtres; ils trouvent à

présent de quoi se dédommager, dans leur profond sçavoir, ils le feront encore davantage lorsqu'ils verront leurs enfans affranchis, & qu'ils seront conservez à la tête d'une réforme aussi avantageuse.

Je blâme beaucoup ces écrits cyniques qui repandent dans le Public, que les Chirurgiens n'appelleront plus les Médecins chez les malades; c'est une terreur panique qui s'est emparée de leur esprit: Les Chirurgiens sont doüez d'une probité à toute épreuve, ils se feroient un crime s'ils ne prenoient l'avis des Médecins dans les maladies qui les exigent & où les ténèbres sont égales de part & d'autre: C'est taxer d'imperitie des gens qui sont toujours sur leur garde, lorsqu'il s'agit de leurs secours pour la vie des mortels.

D'ailleurs, les differents qu'il y a entre les Chirurgiens & les Médecins ne regardent que leurs Facultez. Le genre humain n'en sçauroit souffrir aucun dommage: Le particulier même Chirurgien, ou Médecin, n'est dans cette affaire, que pour la gloire du Corps, dont il fait partie.

Foibles ressources! Moyens odieux! De la part des Médecins pour faire valoir leur cause, soit auprès des Juges, soit vis-à-vis le Public.

Ils devroient imiter ces sages Chirurgiens , mais ils n'osent ; ils les méprisent ; ce n'est pas assez , ils portent le mépris plus loin ; ils s'érigent en Maîtres : ils veulent faire la loy partout , ils ont eû la hardiesse de s'inscrire contre l'Université , leur mere , & la fille aînée du Roy. Ils ont voulu de plein droit examiner les Chirurgiens dans leur reception de Maître-ès-Arts , ou du moins s'y opposer s'ils avoient pû : Entreprise temeraire ! Qu'ils apprennent à être subordonnez eux-mêmes qui parlent tant de prééminence. On ne les a point écou-  
tez : Les Chirurgiens sont trouvez capables par leurs examinateurs , non Médecins. ils obtiennent des Lettres de Maître-ès-Arts : ce n'est pas pour en imposer au Public qu'ils se parent de ce Titre les uns , à l'envi des autres : mais c'est pour se conformer à la nouvelle Loy.

Vous vous recriez fort contre les Médecins de Paris ; Vous les traitez de dupes de ce qu'ils sont si faciles auprès de leurs malades ; vous dites que ceux de votre Pays ne sont pas si accommodans ; qu'ils sçavent mieux jouër leur rôle , & se mettre à l'abry de la critique des Chirurgiens , en parlant latin , sans s'expliquer sur l'essence de la maladie.

Je tombe d'accord avec vous que les Medecins de Paris ont mal fait d'avoir abandonné le latin dans leurs Consultations , dans leurs Ordonnances & même dans leurs Ecrits , mais vous ne sçavez pas qu'ils avoient leurs vûës ; ils vouloient faire un Pont d'or aux Chirurgiens pour les laisser dans l'ignorance & empêcher par - là qu'ils ne vinssent plus intelligens.

Cette conduite est tres-pernicieuse à la Medecine , au lieu que si le Medecin parloit latin , le Chirurgien instruit de cette langue, l'Apotiquaire en ayant une connoissance suffisante , ils contribuëroient tous trois d'un accord unanime , à la guérison des hommes.

Cela n'auroit pas donné naissance à un nombre infini de Charlatans qui infectent tout le Royaume : Les Medecins sont responsables des ames que ces Empiriques envoient ici tous les jours.

L'amitié que j'avois pour vous , mon cher Docteur, lorsque j'étois mortel , m'a inspiré de vous apprendre mes sentimens, sur les affaires de la Medecine : J'étois alors un de ses meilleurs partisans ; je détestois les Chirurgiens, je mettois tout en usage pour leur faire sentir mon indignation par les traits mordans de mon Pinceau.

Je me repens, mais trop tard, d'avoir  
 à autant de partialité, de m'être si sou-  
 vent enflé de cette prééminence chimeri-  
 que qui ne regne que chez les hommes d'un  
 monde qui doit finir. Le Dieu Tout-puis-  
 sant me punit; il a fixé mes tourmens à  
 un nombre de siècles, au bout desquels  
 j'espère qu'il me fera misericorde.

Si vous ne profitez pas des mes conseils,  
 profitez du moins de mon état; prenez gar-  
 de que l'inéxorable Charon ne vous passe  
 dans sa Barque, pour vous livrer à Pro-  
 serpine; soyez plus affable, traitez en fre-  
 que avec les Chirurgiens, abandonnez vo-  
 tre plume satyrique, & surtout, ne récri-  
 vez plus contr'eux. *Ne abripiat te avidissi-  
 mus Charo.*

F I N.

